

RW/953/2025/3320/14744/17

## **Lot 17**

- Mesures prises au compas - Cubage à la hauteur dominante - Mise à blanc à effectuer sur lits de branches. Les lits de branches d'une largeur maximale de 5 mètres, seront espacés de 30 mètres environ et disposés selon les consignes de l'agent des forêts - Le franchissement du cours d'eau avec les machines est soumis à autorisation. Les conditions de l'autorisation seront précisées par l'agent des forêts lors de la visite du lot : • La traversée ne pourra avoir lieu qu'entre le 1er avril et le 31 octobre, en période d'étiage • Le passage devra se faire perpendiculairement au cours d'eau, au niveau du passage à gué situé aux coordonnées géographiques suivantes : 49,900164° – 5,450040° • Mise en place de billons/rondins dans le lit du ruisseau, recouverts d'un lit de branches, prolongé de part et d'autre du cours d'eau • Ce dispositif de franchissement devra être entièrement retiré après la fin des opérations de débardage dans le cours d'eau

Nombre d'arbres total	383	_
Volume grumes	604,495	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	604,495	m³
Cube moyen	1 578	dm³
Circonférence moyenne	125,862	cm
Surface de coupe	1,446	ha
Contact	BAIJOT Eric, 0477 78 15 84	_
Triage	Triage D'ourt	_
Propriétaire	Libramont-Chevigny Cne	_
Lieu(x)-dit(s)	LE TAILLIS	_
Vente	Vente communale de Libramont Jeudi 20 novembre 2025 à 10:00 Cafétaria du foot de Libramont (avenue de Houffalize 44 – 6800 Libramont- Chevigny)	-
TVA	2 %	-
Certification PEFC	Oui	-

	Epicéa		Epicéa		Sitka	
	Définitive		Définitive		Définitive	
	Normal		Bordure		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre Vol	.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
65	1		-		-	
	0	),392				
75	1		1		-	
85	8		2		-	
	6	5,187		1,544		
95	28		2		1	
105	44		1		1	
115	56	-	9		5	
	147	7,844		11,787		8,635
125	66		9		1	
135	46		8		-	
145	31		9		1	
	254	1,229		38,173		3,695
155	21		4		1	
165	10		2		-	
175	2		4		1	
	84	1,398		21,904		4,384
185	1		3		-	
195	-		1		-	
	3	3,423		11,230		
205	-		2		-	
				6,670		
Total grumes	315 496	5,473	57	91,308	11	16,714
Houppiers/Taillis	-		-		-	